

Demande déposée le 03/03/2023 et complétée le

Date d'affichage de l'avis de dépôt :

N° DP 022 208 23 C0019

Par :	Monsieur BLIN VICTOR
Demeurant :	89 La Saisonais 22830 PLOUASNE
Sur un terrain sis :	La Saisonais 22830 PLOUASNE
Cadastré :	208 E 218
Nature des Travaux :	Rénovation garage

Surface de plancher créée : m<sup>2</sup>

### Le Maire DE PLOUASNE

Vu la déclaration préalable présentée le 03/03/2023 par Monsieur BLIN VICTOR demeurant 89 La Saisonais, PLOUASNE (22830) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Rénovation garage,
- sur un terrain situé La Saisonais, à PLOUASNE (22830),
- pour une surface de plancher créée de m<sup>2</sup> ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat, approuvé par délibération du conseil communautaire de Dinan Agglomération le 27/01/2020, modifié en simplifié le 21/12/2020, modifié le 20 décembre 2021 ;

### ARRETE

*Article 1* : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

PLOUASNE, le 09 mars 2023

Le Maire,  
DAUGAN Michel



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*